

PROJECT *Connect*

Éducation des élèves
L'expérience du sans-abrisme

Le projet Connect garantit les droits à l'éducation des enfants et des jeunes sans domicile fixe, conformément à la loi McKinney-Vento sur l'aide aux sans-abri.

Services du programme

Le projet Connect collabore avec de nombreuses agences et les districts scolaires environnants afin de fournir une assistance dans les domaines suivants :

- Sélection et inscription à l'école
- Lutte contre les obstacles à la scolarisation et à la pleine participation à l'école
- Sacs de livres et fournitures scolaires pour les élèves
- Coordination du transport scolaire
- Obtention des documents nécessaires tels que les certificats de naissance, les dossiers scolaires et les dossiers médicaux.
- Résolution des litiges concernant le choix de l'école et l'inscription.





Que signifie le terme « sans-abri » ?

L'expression « enfants et jeunes sans abri » désigne les personnes qui n'ont pas de domicile fixe, régulier et adéquat pour la nuit.

Cela inclut les personnes qui sont :

- Partagent le logement d'une autre personne en raison de la perte d'un logement, de difficultés économiques ou d'une raison similaire
- Vivent dans des motels ou des hôtels
- Séjournent dans des caravanes ou des terrains de camping en raison de l'absence d'autres logements adéquats
- Vivent dans des centres d'hébergement d'urgence ou de transition
- Les jeunes qui ne sont pas sous la garde physique de leurs parents ou de leur tuteur, tels que ceux qui ont fugué ou ont été expulsés de leur domicile

Pour contacter la personne chargée de la liaison avec les sans-abris ou un autre membre de l'équipe du projet Connect, veuillez téléphoner ou envoyer un courrier électronique :

- **614-365-5140**
- **ProjectConnect@columbus.k12.oh.us**